

Le cours suivi par les élèves-officiers inscrits au Collège militaire royal du Canada et au *Royal Roads* dure quatre années. Vu que les troisième et quatrième années du cours ne se donnent qu'au Collège militaire royal du Canada, les élèves-officiers du *Royal Roads* doivent s'y rendre pour les dernières années du cours des arts, des sciences ou de génie. Ceux qui sont admis au Collège militaire royal de Saint-Jean suivent un cours de cinq ans, dont une année préparatoire. Ils y accomplissent l'année préparatoire, ainsi que la première et la deuxième, puis ils se rendent au Collège militaire royal du Canada pour les deux dernières années.

Les candidats qui désirent entrer au Collège militaire royal du Canada ou au *Royal Roads* doivent avoir obtenu leur certificat d'immatriculation supérieure ou l'équivalent. Pour être admis au Collège militaire royal de Saint-Jean, le candidat doit avoir son immatriculation junior ou l'équivalent. Ceux qui ont obtenu leur baccalauréat ès arts dans un collège classique ou qui ont terminé la 1<sup>re</sup> année de sciences ou la 2<sup>e</sup> année de philosophie au Collège Mont-Saint-Louis peuvent demander d'être admis en 1<sup>re</sup> année au Collège militaire royal de Saint-Jean. Le candidat doit être célibataire, citoyen canadien et réunir les conditions d'aptitudes physiques requises. Pour être admis en première année du cours, on doit avoir atteint son 16<sup>e</sup>, mais pas encore son 21<sup>e</sup> anniversaire de naissance le 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'admission; pour entrer en préparatoire, il faut avoir atteint son 16<sup>e</sup>, mais non pas son 20<sup>e</sup> anniversaire de naissance, le 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'admission.

La plupart des élèves-officiers admis dans les collèges militaires s'enrôlent dans les Forces armées sous le régime du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières. Les candidats acceptés s'enrôlent, selon leur choix, comme élèves-officiers dans la Marine royale du Canada, dans l'Armée canadienne ou dans l'Aviation royale du Canada. Leurs frais de scolarité, d'uniformes, de manuels, d'instruments et autres sont payés par le ministère de la Défense nationale, et les élèves-officiers touchent une solde de \$180 par mois. Ils doivent verser \$85 par mois pour leur pension et leur logement. Ceux qui terminent avec succès leur instruction scolaire et leur formation militaire reçoivent un brevet d'officier permanent dans la Force régulière.

Un nombre restreint d'élèves d'écoles secondaires peuvent être choisis pour fréquenter les Collèges militaires, à condition de payer eux-mêmes les frais de scolarité, etc. Après avoir obtenu leur diplôme, ils reçoivent un brevet d'officier et servent dans les Réserves. Les jeunes gens qui méritent une bourse d'élève-officier du gouvernement fédéral servent également dans les Réserves. Le gouvernement accorde ces bourses aux fils des anciens combattants qui sont morts ou ont été frappés d'incapacité grave, au cours de leur service dans l'une des trois Armes ou dans la Marine marchande du Canada, au cours des hostilités. Il y a un maximum de 15 bourses par année, c'est-à-dire cinq pour chaque Arme. Chacune d'elles vaut \$580, ce qui paie les frais de scolarité de la première année.

Au cours de l'année scolaire 1967-1968, 1,169 élèves-officiers fréquentaient les Collèges militaires: 564 étaient inscrits au *Royal Military College*, 222 au *Royal Roads* et 383 au Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur ce nombre, 253 étaient enrôlés dans la Marine, 411 dans l'Armée et 505 dans l'Aviation.

### Les Collèges d'état-major

Le Collège d'état-major de l'Armée canadienne, situé à Kingston (Ont.), offre un cours de formation de 11 mois pour la préparation des officiers aux fonctions d'état-major. Bien que la plupart des élèves soient des officiers de l'Armée canadienne, il y a aussi des officiers des deux autres Armes, ainsi que des armées d'autres pays du Commonwealth et de l'OTAN, qui suivent ce cours. Le programme d'instruction comporte l'étude de précis et d'ouvrages de référence, des séances de démonstration, des causeries, aussi bien que des exercices faits à l'intérieur et à l'extérieur. Outre les cours portant sur des sujets purement militaires, le programme comprend des travaux de recherches et d'études, des cours sur l'actualité mondiale et des conférences données par des invités de marque.